Ville de Saint Martin d'Hères

SMH
MAGAZINE MUNICIPAL

ma ville

janv. fév.
2018
//411

// Dossier

Budget 2018 : à votre service !

actualité
4 // Renouvellement urbain
Champberton - Renaudie - La Plaine
5 // Quels rythmes scolaires pour les enfants ?
6 -7 // Refonte tarifaire axée sur la justice sociale et la solidarité
8 - 9 // Propreté urbaine
10 - 11 // Conseil municipal du 19 décembre
Conseil métropolitain du 22 décembre

portrait
// Denise Meunier
Résistante, militante de la liberté et centenaire

en mouvement

dossier
// Budget 2018 : à votre service !

plus loin
// Charles Hadji,
Professeur honoraire en sciences de l'éducation à l'Université Grenoble Alpes

expression politique

culturelle
24 // Hip-hop don't stop festival, deuxième !
25 // L'Espace culturel René Proby inaugure son café-restaurant

active
26 // Les associations ont fait leur Nocturne de l'engagement
Des nouvelles du GSMH Guc handball

en vues
// C'était Noël !

> L'écoute, le dialogue et la proximité sont de véritables richesses, indispensables à la vie en collectivité et au mieux vivre ensemble.

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr
Directeur de la publication David Queiros **Rédactrice en chef** Nathalie Piccarreta
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Nathalie Piccarreta, François Roquin, Sandra Tonin, Salima Yediou **Mise en page** Emmanuelle Piras
Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.
Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr **Dépôt légal 06.01.18**
Imprimerie Technic Color - Tirage : 19 600 exemplaires. Publicité : 04 76 60 90 19.

Suivez aussi l'actualité sur...

dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr

La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.

Prévoir l'avenir **sans renier nos valeurs**

Après le débat d'orientation budgétaire en novembre, le vote définitif du budget 2018 a eu lieu lors du Conseil municipal du 19 décembre. Vous nous aviez fait part de vos inquiétudes lors du budget précédent, qu'en est-il pour 2018 ?

David Queiros - Ce budget confirme avant tout les choix financiers de l'équipe municipale pour le mandat, et nous œuvrons afin de préserver la qualité du service public, maintenir l'investissement et soutenir les associations. C'est un budget qui tient ses promesses : des dépenses maîtrisées, des comptes équilibrés et une non-augmentation des impôts. Celui-ci exprime notre détermination à mener une politique attentive aux besoins des Martinérois, préparant l'avenir et assurant le rayonnement de notre ville. Nous avons la volonté politique de préserver le pouvoir d'achat des familles et la collectivité fait de gros efforts en ce sens, notamment en matière de tarification, comme le démontre la délibération que le Conseil municipal vient d'adopter à l'unanimité.
Les finances de la ville restent saines et maîtrisées. Il convient toutefois de continuer à être vigilants compte tenu des nouvelles mesures d'austérité qui vont toucher les collectivités locales de 2019 à 2022. Aussi, nous engageons résolument une politique de projets dans un souci d'équilibre entre l'intérêt général et l'accessibilité des services pour tous. Comme les années précédentes, ce budget conforte l'attractivité de la ville avec des projets structurants. Il reste ambitieux dans des secteurs de premier plan auxquels nous tenons, comme l'éducation, le cadre de vie et les solidarités en direction de toutes les générations.
De plus, nous gardons une liberté d'action nous permettant de préserver un service public de proximité de qualité et de garantir le développement harmonieux de notre commune en investissant dans les différents quartiers qui composent notre ville. Tous les ingrédients sont réunis pour prévoir l'avenir sans renier nos valeurs.

Concrètement, quelles sont les principales réalisations pour 2018 ?

David Queiros - L'année 2018 est une étape décisive pour le projet Neyrpic qui devrait voir le jour en 2020. Quant au projet Daudet qui vient structurer l'Est de la commune, il répond à une forte demande de la population en termes de logements. Les travaux de voiries se termineront prochainement pour laisser la place aux aménagements des espaces verts et des places publiques. En ce qui concerne la réhabilitation de Champberton, la ville va procéder à l'embellissement du cadre de vie en travaillant sur les espaces extérieurs. La place Lucie Aubrac bénéficiera également de la poursuite des aménagements qui ont débuté en 2017.
La ville accompagnera l'Opac pour la réhabilitation des logements place Karl Marx et les copropriétés dans le cadre de l'opération MurMur. Les aires de jeux font l'objet d'une attention toute particulière. Chaque année, la ville consacre un budget important à leur renouvellement.
Ce mandat étant placé sous le signe de l'éducation et de la jeunesse, nous poursuivrons la mise à jour du parc informatique notamment celui en libre accès dans les espaces de la médiathèque et au cybercentre, et celui mis à disposition des élèves dans les groupes scolaires. À travers des actions engagées dans le cadre du schéma directeur des établissements scolaires, le groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier et l'élémentaire Joliot-Curie sont les prochaines écoles qui bénéficieront des travaux de requalification, de mise aux normes accessibilité et d'agrandissement pour faire face à l'évolution de la population. D'un point de vue sportif, la construction de vestiaires pour le stade Auguste Delaune est une bonne chose et les études pour la réhabilitation du gymnase Voltaire vont être lancées. Quant à L'heure bleue, une nouvelle chaufferie mixte bois/gaz sera installée au cours de l'été. D'autres investissements sont prévus comme la vidéoprotection. Toutefois, les investissements ne peuvent seuls résumer l'action politique. L'écoute, le dialogue et la proximité sont de véritables richesses, indispensables à la vie en collectivité et au mieux vivre ensemble.

Et pour le mieux vivre ensemble, quoi de mieux que les illuminations et les animations ! Que pouvez-vous nous en dire ?

David Queiros - Cette période de fêtes est synonyme de magie et d'émerveillement. Comme chaque année, de nombreuses animations sont venues rythmer les fêtes de fin d'année dans la ville. Spectacles, déambulations, illuminations et marché de Noël ont enchanté petits et grands. Saint-Martin-d'Hères s'est révélée sous un jour nouveau. La solidarité comme la convivialité étaient au rendez-vous et ont permis échange, partage et rencontre.
Merci aux associations, merci à tous pour la réussite de ces instants festifs.
Toute l'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter, à toutes et à tous, une bonne année 2018 !

Projet de renouvellement urbain Champberton - Renaudie - La Plaine

Concertation en cours !

Journée festive lors de lancement des travaux de la résidence Champberton, sur la place du marché rénovée.

Réhabilitation de logements visant une haute performance énergétique, rénovation d'équipements publics, reconquête des espaces extérieurs : le projet de renouvellement urbain du secteur Champberton - Renaudie - La Plaine est en phase de concertation.

EN DATE

CONCERTATION

>>> Exposition et registre d'expression :
- **jusqu'au 10 février**
// Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP), 34 avenue du 8 Mai 1945
- **du 12 février au 2 mars**
// hall de la Maison communale, 111 avenue Ambroise Croizat

>>> Permanence
avec les cheffes de projet de renouvellement urbain et de projet de Contrat de ville
- **jeudi 8 mars de 17 h à 19 h**
// GUSP, 34 avenue du 8 Mai 1945

>>> Réunion publique
en présence des élus en charge de ces questions
Mercredi 31 janvier à 18 h
// maison de quartier Louis Aragon

Classé en Quartier politique de la ville (QPV), le secteur Renaudie - Champberton - La Plaine va bénéficier du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) 2015-2027, comme les Villeneuves de Grenoble et Echirolles et le quartier Paul Mistral à Grenoble.
L'objectif ? Redonner de l'attractivité, « *conforter des quartiers mixtes et agréables à vivre au quotidien, les ouvrir sur la ville et les ancrer dans les politiques d'aménagement métropolitaines* ». Depuis 2000, à Saint-Martin-d'Hères, la première convention de l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) a permis la réalisation d'opérations d'habitat public et privé (réhabilitation, résidentialisation, construction) qualitatives.

Attractivité, mixité et reconquête des espaces publics

Avec ce nouveau programme, il s'agit de poursuivre la transformation de ce secteur fort de ses 2 600 habitants pour aller plus loin, lui donner davantage d'attractivité et dépasser les difficultés persistantes. Cela passe par des actions de cohésion sociale et une attention particulière portée sur l'éducation, l'insertion, la sécurité. Cela passe aussi par un effort important de réhabilitation « *visant une performance thermique BBC de l'ensemble des logements sociaux et un accompagnement de logements privés* ». Une plus grande mixité est également recherchée avec l'objectif de passer de 75 % à 50 % de logements sociaux sur ce territoire : un programme immobilier en accession (opération Voltaire) est prévu, ainsi que la revente de logements sociaux préalablement réhabilités. Reconquérir les espaces publics extérieurs et les pieds d'immeubles afin de « *retrouver une qualité d'usage quotidien* » sont aussi parmi les ambitions du projet ; de même que la rénovation des équipements publics (gymnase Voltaire...). Enfin, ce projet de renouvellement urbain, qui bénéficie d'un « *accord sur les grandes orientations d'aménagement et les principaux leviers pour les mettre en œuvre* », est en phase de concertation depuis le 11 décembre et jusqu'au 2 mars. Les habitants sont donc invités à donner leur avis, à apporter leurs suggestions et remarques. // NP

Recensement de la population 2018

Le recensement de la population a débuté le 18 janvier et se poursuit jusqu'au 24 février. Se faire recenser est un geste civique, obligatoire, utile à tous. Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent, entre autres, la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou encore de pharmacies. Ils permettent aussi d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. Un courrier a été adressé aux habitants concernés. Un agent recenseur, recruté par le maire, se présentera au domicile muni de sa carte officielle, avec photographie. Il remettra les identifiants pour un recensement en ligne, ou un questionnaire papier. Attention : un agent recenseur ne demande jamais ni revenus du ménage, ni documents personnels, ni de visiter le logement. // ST

Pour en savoir plus www.le-recensement-et-moi.fr ou au 04 76 24 46 57.

Rythmes scolaires

Prendre **le temps**

Échange de points de vue, partage d'expériences, confrontation d'idées ont rythmé la réunion à laquelle étaient conviés les parents d'élèves autour des temps de l'enfant.

« *Nous ne sommes pas pressés.* » Kristof Domenech, adjoint à l'enfance et aux affaires scolaires, le dit très sereinement aux parents venus ce samedi matin échanger, enrichir et nourrir la réflexion sur les temps de l'enfant et les rythmes scolaires. *« Il importe avant tout de faire le point sur l'existant, d'en tirer les aspects positifs et négatifs tant du côté de l'enfant que des parents afin que nous puissions encore améliorer notre dispositif périscolaire. Il importe aussi de réfléchir collectivement à ce qui est mieux pour les enfants : est-ce qu'il y a un intérêt pour leur réussite d'enlever des jours d'école ? »* Prendre le temps de la réflexion collective : c'est tout le sens de cette réunion, de celles organisées par secteurs en novembre et des temps de réflexion à venir. Il en va de même de l'instance mise en place à l'échelle de l'agglomération par les élus de Saint-Martin-d'Hères, Echirolles, Fontaine, Grenoble, Eybens, Pont-de-Claix et Poisat afin de trouver les points de convergence qui permettraient d'aller vers une harmonisation. Un souhait qui rejoint celui de l'Éducation nationale, cette dernière préconisant une organisation en cohérence au niveau de la circonscription.

Dans l'intérêt des enfants

Pour les parents favorables au retour à la semaine de quatre jours, la fatigue est l'argument le plus avancé ; un constat qui n'est pas partagé par tous, d'autres facteurs pouvant en être responsables (heure du coucher, écrans...). Les longues journées sont également évoquées, enclenchant le débat sur le temps périscolaire, sur la nécessaire coordination entre la ville et l'Éducation nationale. Quatre jours ? Quatre jours et demi ? Moins de vacances scolaires ? Retour à l'école le samedi matin au lieu du mercredi ? Suppression pure et simple du mercredi ? Les scénarios sont multiples, les avis aussi. Mais l'intérêt de l'enfant fait l'unanimité. // NP

STÉPHANE VALLA

Parent d'élève
Groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier

"La réforme des rythmes scolaires mise en place il y a 3 ans n'a jamais fait l'unanimité. Pour beaucoup de parents, les enfants sont fatigués par des semaines sans pauses, avec pour certains des journées très longues si on prend en compte le temps périscolaire. Parmi les options évoquées par la ville j'ai une préférence pour la solution réduisant la durée des vacances scolaires. Toutefois le plus important reste de poursuivre la consultation directe des familles."

CORINE BREYTON

Parent d'élèves
École élémentaire Gabriel Péri

DR

"Mon plus jeune enfant rentrait au CP lors du passage à la semaine de 4,5 jours. Auparavant je ne travaillais pas le mercredi. J'ai fait très attention à les coucher tôt, à heures régulières, même le week-end, et je n'ai pas constaté plus de fatigue avec la semaine de 4,5 jours. Je suis convaincue qu'on apprend mieux le matin. Ainsi, une professeure du centre Erik Satie a indiqué que les enfants étaient bien plus concentrés quand ils avaient musique le mercredi matin. Supprimer le mercredi matin équivalant à supprimer un mois de vacances, on mesure toute l'ampleur du travail accompli durant cette matinée !"

Vœux aux **forces vives de la commune**

« Ensemble, nous construisons l'avenir de la commune » Mercredi 10 janvier, le maire, entouré de l'équipe municipale, a présenté ses vœux aux forces vives de la commune. Un temps convivial pour *« remercier celles et ceux qui investissent dans notre commune »* et rappeler à tous, militants associatifs, syndicaux ou politiques, acteurs culturels et sportifs, enseignants, commerçants, universitaires, partenaires économiques et institutionnels, leur rôle *« essentiel au sein de la cité. Ensemble, riches de nos diversités sociales, culturelles, nous faisons avancer la ville, nous construisons son avenir. »* En investissant dans l'éducation, en soutenant l'action sociale, les associations, la ville défend aussi un service public fort. L'année 2018 sera marquée par la poursuite des extensions et des rénovations des écoles, l'application d'une nouvelle tarification plus solidaire, la rénovation de la résidence autonomie Pierre Sémard, la construction et la réhabilitation de logements, la préservation des espaces naturels... 2018 sera aussi l'année de l'avancée du projet Neyrpic, *« afin que tous les citoyens aient "le droit à la ville". Un projet qui va participer à l'attractivité de tout le territoire métropolitain ».* // GC

Prestations municipales

Des tarifs **plus justes**

Adoptés à l'unanimité lors du dernier Conseil municipal, les nouveaux tarifs des services publics martinérois sont progressivement appliqués depuis le 1er janvier. Une évolution nécessaire pour que la nouvelle tarification soit au plus près des réalités sociales.

La ville poursuit son effort financier en direction des services autour de l'école, ce qui lui permet d'afficher des tarifs plus solidaires, notamment pour les services dits de première nécessité comme la restauration scolaire, le périscolaire et la médiathèque dont l'accès est gratuit pour les mineurs et les étudiants.

Ces nouveaux tarifs tiennent compte du quotient Caf, un indice reconnu et identique sur l'ensemble du territoire national. Basé sur tous les revenus perçus (salaires, pensions, revenus fonciers, prestations familiales) et la composition familiale, il peut être recalculé tout au long de l'année en fonction des changements de situation. Par ailleurs, les plafonds et

Il est possible de calculer son quotient familial et sa participation aux différentes prestations directement sur l'Espace famille (saintmartindheres.fr).

FRANCK CLET

Adjoint au sport

"Notre politique sportive vise à favoriser l'accès pour tous aux actions sportives proposées par la commune. L'évolution tarifaire prend en compte la cohérence nécessaire avec les autres dispositifs municipaux et les adhésions aux associations martinéroises. Les tarifs des EMS restent très attractifs. Ils se situent dans la moyenne basse de l'agglomération. Nous restons sur des coûts très faibles, pour ne pas écarter les plus démunis, tout en conservant une prestation de qualité par l'encadrement et par le contenu."

KRISTOF DOMENECH

Adjoint aux affaires scolaires et à l'enfance

"Nous nous sommes engagés depuis plus d'un an dans une réflexion autour des tarifs du service public martinérois. Nous les voulions plus justes, plus équitables mais aussi dans un contexte national d'austérité, nous avions la volonté de montrer qu'une politique de gauche pouvait s'incarner localement et concrètement. L'enfance étant une de nos priorités politiques, c'est tout naturellement que nos efforts ont porté sur ce secteur."

Janvier 2018

Restauration scolaire,
Accueils de loisirs, Périscolaire

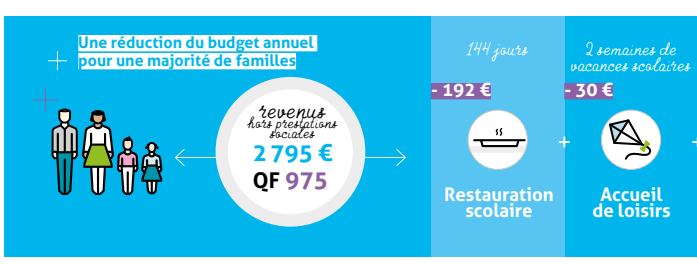

planchers ont été harmonisés ; la progression des tarifs est ainsi plus lente.

Au plus près des besoins et des réalités sociales

Si la tarification symbolique de l'offre périscolaire a été maintenue (de 5 € à 15 € par enfant et par année), celle de la pratique instrumentale a été réévaluée légèrement à la hausse (de 307 € à 320 €) tout comme celle de l'École municipale des sports (EMS) et de l'accueil de loisirs, sans perdre de vue l'objectif premier : garantir des tarifs accessibles au plus grand nombre. L'effort s'est ainsi largement porté sur la restauration municipale permettant à 75 % des familles de payer moins cher le repas à l'école (de 1 € à 6,99 €). Un coût bien en deçà des frais réels engagés par la municipalité et qui avoisine les 13 € (comprenant les denrées, la production, le service, la garde d'enfants). Par ailleurs, la ville continue d'investir dans ses services à destination des enfants au travers de recrutements et de formation du personnel du temps périscolaire, d'agrandissements des restaurants scolaires... pour assurer des prestations de qualité au prix le plus juste. // SY

Septembre 2018

CRC - Centre Erik Satie,
École municipale des sports

une mise en application en 2 temps

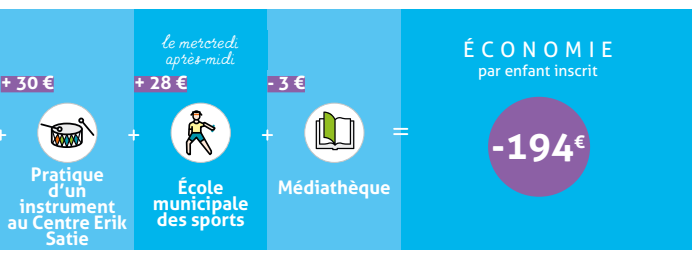

COSIMA VACCA

Adjointe à la culture

"Si la nouvelle tarification du CRC - Centre Erik Satie génèrera quelques changements, elle permettra d'intégrer les mêmes critères que les autres villes, et de confirmer ainsi que notre conservatoire est l'un des moins chers de l'agglomération. Le tarif des pratiques collectives est incitatif et contribuera à amplifier son rayonnement."

CHRISTOPHE BRESSON

Conseiller délégué à la restauration municipale

"Contribuer à réduire les inégalités sociales est ce qui nous a amenés à revoir nos tarifs de la restauration municipale. Bien sûr, l'austérité imposée aux collectivités depuis dix ans ne simplifie pas la tâche, mais bien manger est un besoin primordial. Notre volonté politique nous amène donc à ces nouveaux tarifs, pour plus de justice, et pour que chacun-e puisse bénéficier de ce service public fondamental."

Stop aux dépôts sauvages !

C'est un fait : les dépôts sauvages sont en recrudescence, notamment aux abords des habitations. Un acte d'incivilité qui dégrade sensiblement le cadre de vie des Martinérois.

Il n'est pas rare de trouver des déchets dans la rue ou dans des décharges improvisées. Canettes, bouteilles en verre, emballages de restauration rapide mais aussi des meubles cassés gisant à même le sol, des électroménagers défaillants, des restes de chantier ou de vide-cave... Les premiers à s'en plaindre sont les riverains qui voient leur cadre de vie se dégrader à vue d'œil, et de nez !
La loi est pourtant claire : il est interdit de « *déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit* ». Un délit passible d'un an d'emprisonnement et jusqu'à 75 000 € d'amendes.

Attention ! *Nouveaux horaires d'ouverture des 22 déchetteries : du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Plus d'infos sur lametro.fr*

Bien jeter, c'est indispensable

Chaque habitant produit en moyenne 350 kilogrammes de déchets par an. Une quantité non négligeable qu'il va falloir jeter au bon endroit pour que la ville demeure propre et pour préserver le cadre de vie de chacun. Chez eux, les habitants doivent trier leurs déchets dans les poubelles vertes et grises. À l'extérieur, plus de 500 corbeilles sont à leur disposition dans toute la ville (dans les parcs et rues, aux abords des arrêts de bus et des équipements municipaux...). Quant aux encombrants, leur place est dans l'une des vingt-deux déchetteries de la Métro. Aujourd'hui, les Martinérois peuvent se rendre à celle située avenue Jean Jaurès en attendant l'ouverture d'une autre plus spacieuse et accessible dans la zone des Glairons (actuellement en construction). Ainsi, 92 % de la population métropolitaine accède à l'un de ces centres de tri en moins de dix minutes de chez elle.
Bien jeter est un geste citoyen tout aussi important et indispensable que les interventions des vingt-six agents municipaux du service quotidienneté et propreté urbaine. Il permet le recyclage et la valorisation d'un maximum de déchets. Ce geste permet également d'atteindre les objectifs du plan climat local et participe à la protection de la nature. // SY

80 km de routes,
17 km de pistes cyclables,
945 000 m² d'espaces publics
et **520 corbeilles**
sont nettoyés par les agents municipaux.
60 000 sacs de déjections canines
sont utilisés chaque année.

Agir au quotidien **pour une ville propre**

Composé de vingt-six agents municipaux, le service propreté urbaine intervient dès 7 heures du matin sur l'ensemble du territoire communal, du lundi au samedi. Les agents nettoient les rues, les trottoirs, les pistes cyclables, les places, les abords des bâtiments municipaux, les cours d'écoles et les parcs. Ils vident les corbeilles publiques, ramassent les déchets dès la fin des marchés et procèdent à un balayage régulier des artères et des caniveaux. Pour accomplir ce travail, ils disposent d'un parc de douze petites camionnettes dont onze fonctionnent à l'énergie électrique, de quatre balayeuses motorisées d'une contenance de 2 à 4 m^3 et de souffleurs à moteur thermique ou électrique. S'agissant des déjections canines, ils veillent à l'approvisionnement régulier des 24 distributeurs de sachets à destination des propriétaires de chiens. Ils participent au désherbage manuel ou mécanique, au ramassage des feuilles à l'automne ainsi qu'au déneigement l'hiver. La propreté urbaine nettoie aussi les lieux où se déroulent les festivités organisées par la commune comme la Fête du parc ou le bal du 14 juillet. // FR

Le tri fait sa révolution !

Les élus de la Métro ont présenté un schéma directeur pour les déchets qui a pour objectif de définir les grandes orientations à suivre d'ici 2030.

La métropole grenobloise a des progrès à faire en matière de tri. En effet, le taux de refus des déchets placés dans les poubelles vertes atteint 40 % sur le territoire de la Métro, pour une moyenne de 15 % à 20 % dans les autres métropoles.
Face à ce constat, la Métro s'est dotée d'un schéma directeur des déchets ambitieux, construit autour de six axes et d'un plan de soixante-dix actions. Cette feuille de route a pour objectifs de réduire de 15 % la production d'ordures ménagères résiduelles, d'atteindre 58 % de valorisation matière (papiers, cartons, plastiques...) et de diminuer globalement les quantités de déchets envoyées en installations de stockage et en incinération.
L'élaboration de ce schéma directeur a été pensé en tenant compte des spécificités du territoire, avec une approche transversale et centrée sur l'usager. Il a pour objectif d'inciter chaque habitant à changer son comportement afin que chacun contribue à diviser par deux le poids de la poubelle d'ordures ménagères résiduelles d'ici 2030, d'augmenter de 48 % à 67 % la part du recyclage et de réduire de 20 % la quantité de déchets produite par l'habitant.
Des actions de prévention, de sensibilisation et de promotion autour de la réduction des déchets seront déployées auprès des habitants, des commerçants et des entreprises. Des collectes spécifiques (déchets alimentaires, textiles) seront développées et un contrôle renforcé de la qualité du tri sera mis en place avec un système de suivi et d'accompagnement des particuliers, bailleurs, syndics. Sur le plan des outils de traitement des déchets, la modernisation du réseau de déchetteries sera poursuivie, avec l'objectif d'en reconstruire quatorze nouvelles d'ici 2030. Un plan ambitieux pour réduire davantage les déchets, mieux trier et optimiser le recyclage, qui nécessite d'importants investissements humains et financiers pour révolutionner le tri dans la métropole grenobloise. // GC

Le tri des emballages, **c'est simple**

Poubelle verte...
... en vrac, non imbriqués, bien vidés et non lavés

plastique
métallique
cartons et briques alimentaires
papier

Poubelle grise...
... dans des sacs bien fermés

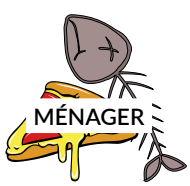

ordures ménagères

Conteneur à verre...
... en vrac sans bouchon, ni couvercle

bouteilles
bocaux
pots

Déchetterie...
... dépôt volontaire dans l'une des 22 déchetteries de la métropole

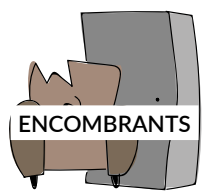

mobilier et électroménager cassés, gravats, pneus, vieux matelas, huiles usagées...

Sans oublier le compostage. Plus d'informations sur lametro.fr

Conseil municipal

Porter une politique d'accessibilité exigeante

Alors qu'une large part du Conseil municipal du 19 décembre a été consacrée au vote du budget primitif 2018 (voir dossier p. 16 à 20), les élus ont également adopté les délibérations de planification des études et travaux de mise en accessibilité prévus dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap).

À Saint-Martin-d'Hères, œuvrer pour l'accessibilité se conjugue par la réalisation de travaux importants, mais aus à la maison de quartier F. Texier lors du Mois de l'accessibilité.

Approuvé par les services de la préfecture fin 2016, l'Ad'Ap du patrimoine communal prévoit la réalisation de travaux d'accessibilité échelonnée sur une période de neuf ans.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance mardi 23 janvier à 18 h en Maison communale.

En 2018, la ville va consacrer 1 million d'euros à la création et l'amélioration des conditions d'accueil des Personnes à mobilité réduite (PMR) – personnes âgées, en situation de handicap, parent(s) avec poussette... – dans les espaces et équipements recevant du public. Au terme de l'Ad'Ap, 4,5 millions d'euros auront été dédiés à la mise aux normes de l'ensemble des bâtiments.

Pour des équipements culturels et sportifs accessibles à tous

En 2018, L'heure bleue verra ses cheminements intérieurs et extérieurs réaménagés ; le traitement des sas d'accès, la réfection des sanitaires et la création

MÉTROPOLE

Investir pour le territoire métropolitain et l'emploi local

Le Conseil métropolitain du 22 décembre a débattu des orientations budgétaires de l'année 2018. Il a été rappelé le nouveau contexte national et la procédure en cours de contractualisation de l'État avec les collectivités les plus importantes, dont la Métro, pour limiter l'augmentation annuelle des dépenses de fonctionnement à 1,2 %.

Développement et cohésion sociale

Malgré ce contexte financier contraint, les perspectives d'investissement pour 2018 s'établissent à près de 180 M€ tous budgets confondus, dont près de 116 M€ pour le budget général. Avec un tel niveau, la Métro est le premier contributeur public local à l'activité économique de l'agglomération grenobloise et participe ainsi au développement de l'emploi, plus particulièrement en direction des jeunes et des habitants des quartiers prioritaires.

En 2018, dans le cadre du Plan local de l'habitat (PLH), il est prévu de construire 2 900 logements dont 1 300 logements sociaux afin de répondre au mieux aux besoins des habitants notamment en produisant de l'habitat abordable pour tous. D'autre part, un millier de logements sociaux seront réhabilités.

Transition énergétique et écologique

Le Plan air énergie climat fixe à 20 % la part des énergies renouvelables qui devront être produites localement en 2020, et 30 % en 2030. À cette fin, les travaux de construction de la centrale de cogénération au bois Biomax vont démarrer en 2018 pour un coût total de 61 M€. Dès 2020, cette centrale devrait permettre d'alimenter 15 à 20 000 foyers en chauffage urbain et 10 000 en électricité. Sur un autre plan, l'effort de réhabilitation énergétique sera poursuivi avec le dispositif MurMur2 en direction de l'habitat privé, collectif et individuel.

S'agissant des politiques de

Le Conseil métropolitain s'est réuni le 22 décembre et a débattu des orientations budgétaires de l'année 2018.

si par une large sensibilisation du public, comme ici,

d'une loge adaptée aux personnes en situation de handicap sont également au programme. À Mon Ciné, il est prévu la mise aux normes de l'ascenseur, l'aménagement d'un espace d'attente sécurisé… Les cheminements intérieurs et extérieurs des locaux boulistes Paul Eluard vont eux aussi être revus, de même que les sanitaires. S'agissant de l'ensemble sportif Edmond Inebria, les études de mise en accessibilité seront conduites en 2018 tandis que les travaux (cheminements intérieurs et extérieurs, création d'une place de stationnement PMR…) seront échelonnés sur 2019 et 2020.

Les écoles aussi !

Chaque fois que la ville programme la réhabilitation d'équipements municipaux, leur accessibilité est prise en considération. Cela est aussi valable pour les établissements scolaires, comme l'école maternelle Paul Langevin reconstruite en 2012 ou plus récemment la maternelle Joliot-Curie et le groupe scolaire Henri Barbusse livré à la rentrée 2017. Dès 2018, dans l'objectif de rendre à terme l'ensemble des écoles accessibles aux enfants et personnels en situation de handicap et aux PMR, le groupe scolaire Romain Rolland va entrer en phase de travaux (cheminements intérieurs et extérieurs, sanitaires…) jusqu'en 2021. Idem pour le groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier (2018-2020) dont la mise en accessibilité sera assortie de travaux de préservation du patrimoine, d'amélioration du confort thermique et de la mise aux normes de sécurité incendie. S'agissant du groupe scolaire Voltaire (maternelle, élémentaire et restauration), l'Ad'Ap prévoit les études en 2019-2020 et les travaux par tranches de 2020 à 2024.

Enfin, les études de mise en accessibilité de l'espace petite enfance Romain Rolland vont être menées en 2018 pour des interventions programmées en 2019 et 2020 ; celles du centre de nature Guy Môquet (préau, sanitaires, salles d'activités) et du centre de loisirs du Murier (création de sanitaires au rez-de-chaussée et à l'étage, cheminements, atelier bois du bâtiment activités) seront elles aussi réalisées en 2018 pour une planification des travaux en 2018 (Murier) et 2019 (centre de nature et Murier). // **NP**

Adoptées à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS EN LIGNE

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur saintmartindheres.fr

mobilité et de déplacement, des réseaux Chronovélo et des liaisons cyclables de proximité verront le jour. // **FR**

L'intégralité des délibérations du Conseil métropolitain du 22 décembre sur www.lametro.fr

Liberté pour **Salah Hamouri !**

Lors de la séance du 19 décembre, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité un vœu demandant au gouvernement français « *d'intervenir auprès de l'État israélien afin d'obtenir la libération de Salah Hamouri* ». Jeune avocat franco-palestinien de 32 ans, Salah Hamouri a été arbitrairement arrêté chez lui, à Jérusalem-Est, par les autorités israéliennes le 23 août dernier. Il est depuis maintenu en détention administrative sans qu'aucun motif n'est été publiquement donné, sans avoir été déféré devant un juge, sans inculpation. Il lui serait reproché d'être membre actif d'Addameer, une ONG* qui défend les droits des prisonniers palestiniens. Une cause qu'il a d'autant plus faite sienne qu'il a lui-même été emprisonné pendant près de sept ans, de 2005 à fin 2011. Au 1er novembre, 450 prisonniers palestiniens, dont des mineurs, étaient en détention administrative. Aussi, le vœu du Conseil municipal lie-t-il l'appel pour la libération de Salah Hamouri à celui « *pour la libération de tous les prisonniers politiques palestiniens* (6 150 selon Addameer, ndlr) *détenus illégalement dans les geôles israéliennes* ».

DR

Alors que l'État israélien « *invente de nouvelles arguties pour retenir Salah Hamouri en prison* », et que les autorités françaises « *restent indifférentes à la situation de notre compatriote* », la mobilisation pour sa liberté se développe en France, à l'instar des 1 200 élus qui, au 100e jour de sa détention (30 novembre 2017), avaient répondu à l'appel pour soutenir le jeune avocat. // **NP**

Adopté à l'unanimité.

**Organisation non gouvernementale.*

Denise Meunier

Résister sans relâche

Engagée dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale, Denise Meunier n'a jamais cessé de défendre et de transmettre les valeurs d'humanité et de liberté. Alors qu'elle vient de célébrer ses cent ans, elle retrace son parcours de vie avec humilité et apaisement.

« *La nécessité passe par-dessus la peur.* » Cette nécessité de défendre les valeurs de liberté, de justice, de solidarité a guidé toute la vie de Denise Meunier. Née en 1918 à Paris, elle a traversé un siècle d'Histoire. Une Histoire tourmentée par les deux guerres mondiales, dont une à laquelle elle prendra part directement, en rejoignant la Résistance. Un parcours qui force le respect et l'admiration, qu'elle déroule avec précision de sa voix douce et posée. L'écouter, c'est plonger dans un passé sombre certes, mais c'est aussi recevoir une leçon de courage et d'humilité. Son engagement, elle le doit à sa rencontre avec Valentin Feldman, philosophe et résistant, qui sera fusillé en juillet 1942 au Mont Valérien. « *En 1939, après avoir suivi l'École normale à Rouen, je suis nommée institutrice à Dieppe. C'est là que j'ai fait sa connaissance. Il était alors responsable du Front national de la Résistance de Dieppe. Nous avions les mêmes réactions par rapport à ce qu'il était en train de se passer. J'en ai conclu qu'il avait un rôle dans la Résistance.* » Denise Meunier sera contactée à l'automne 1941, pour « *cacher une petite imprimerie clandestine chez moi, où seront imprimés des tracts des Forces unies de la jeunesse patriotique (FUJP) ainsi que le journal clandestin du parti communiste*, L'Avenir Normand ». Âgée d'une vingtaine d'année, elle poursuivra son engagement dans la Résistance française jusqu'à la fin de la guerre. En août 1942, lors du débarquement anglo-canadien, son école a été transférée à Neuville-Ferrières. Un envoyé de l'état-major Francs-tireurs et partisans français (FTPF) de Rouen lui propose alors de devenir agent de liaison. « *Lors d'un voyage en train où je transportais dans une valise deux revolvers et des vêtements de rechange pour des résistants, j'ai été fouillée par la police.* » Denise est arrêtée et incarcérée à la prison Bonne Nouvelle de Rouen pendant quatre mois. Une période difficile mais « *rien de comparable avec ce que pouvaient vivre les personnes déportées dans des camps.* » Libérée sans jugement fin mars 1944, elle retrouve un poste d'institutrice à Quincampoix. Après le débarquement de Normandie du 6 juin 1944, malgré les risques accrus, elle reprend du service, cette fois dans la clandestinité complète. Elle va éditer les tracts et journaux clandestins des FUJP, des Jeunesses communistes et *L'Avenir Normand*, jusqu'à la libération de Rouen en août 1944. « *Je deviens alors responsable départementale de l'UJFP (Union des jeunes filles patriotes) et membre de la direction départementale des FUJ.* » En 1948, elle reprend son métier d'institutrice jusqu'à sa retraite en 1974. Souriante et apaisée, lorsqu'elle regarde en arrière, elle ne regrette rien. Son combat, elle ne l'a jamais cessé, en témoignant depuis de nombreuses années dans les collèges et lycées, en s'investissant dans l'Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance (Anacr), pour transmettre les valeurs d'humanité, de solidarité, de liberté qu'elle a toujours défendues. En 2014, elle est promue Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur.

> « Résister sans relâche, être vigilant et garder à l'esprit que l'oppression peut prendre différentes formes. »

Denise Meunier sait que la paix est un bien précieux et inestimable qu'il ne faut jamais cesser de défendre. « *Résister sans relâche, être vigilant et garder à l'esprit que l'oppression peut prendre différentes formes. Il y a toujours une menace à l'horizon car les rivalités entre les États ne s'arrêtent jamais.* » // GC

Musique et frissons !
C'est en rythme et en chansons que les élèves des écoles Condorcet et Ambroise Croizat ont animé le mois de décembre dans le cadre de la manifestation portée par la médiathèque, "Au bonheur des ogres, des sorcières et des géants". Les petits chanteurs ont donné de la voix devant un public conquis, à la résidence autonomie Pierre Sémard et à la médiathèque - espace Romain Rolland.

Des flocons et des voyages !

Pendant les vacances, l'accueil de loisirs du Murier a fait voyager les enfants ! De la découverte des fêtes de fin d'année du monde jusqu'aux pagodes de Corée du Sud en passant par les pyramides d'Égypte, les petits vacanciers ont pu explorer différentes cultures et traditions à travers de multiples activités manuelles et artistiques.
Et pour ne pas oublier les montagnes alpines, batailles de boules de neige et courses dans la poudreuse étaient aussi au programme !

Au bal du périsco !

Les enfants du périscolaire de l'école Paul Eluard se sont retrouvés vendredi 22 décembre après la classe pour fêter ensemble l'arrivée des vacances. Une exposition de leurs diverses créations du premier trimestre a été présentée aux parents. Des danses ont ensuite ponctué ce moment festif et le père Noël est venu offrir des friandises à l'heure du goûter.

Le Déclic(s) des artistes

Deux fois par semaine, à la Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi (Mise), des ateliers Déclics ont été organisés. Aidés par des travailleurs sociaux, un conseiller emploi et une artiste plasticienne, Muriel Jantzen, les participants avaient comme objectifs de réfléchir sur leurs parcours, de prendre conscience de leurs atouts, de rencontrer d'autres personnes et au final de s'exprimer à travers un support artistique. Le vernissage de l'exposition Déclics s'est tenu le jeudi 21 décembre au CCAS.

Le carnaval se prépare

Le père Noël s'en est allé ? Place maintenant à Monsieur Carnaval ! Les décorations de fin d'année ont été délaissées au profit des masques et des costumes. Les enfants s'activent déjà à la maison de quartier Louis Aragon. Coups de ciseaux par-ci, collages par-là, les samedis de janvier et février, de 9 h à 13 h, sont rythmés par des ateliers de création de déguisements. Des temps collectifs où les idées fusent et les petites mains assemblent les tissus multicolores pour que tout soit prêt pour le grand jour, mercredi 7 mars.

En chansons !

C'est au rythme de comptines ludiques de Noël et autres chansons à gestes tirées du CD AM STRAM RAM *réalisé par le Relais d'assistantes maternelles (Ram), que la matinée du 16 décembre s'est déroulée. L'occasion pour les professionnelles de la petite enfance de sortir bâton de pluie, tambourin des mers, chime et autres instruments pour accompagner en musique les tout-petits et leurs parents, invités à ce rendez-vous organisé par les Ram Nord et Nord-Ouest à la maison de quartier Fernand Texier.*

Gratter le monde en poésie

Lancé le 9 novembre, le festival Gratte-monde dont la thématique retenue cette année par l'équipe de la Maison de la poésie était "Corps en mouvement : poésie et sport", s'est déployé à Saint-Martin-d'Hères, en Isère et en Rhône-Alpes jusqu'au 3 décembre. Spectacles, lectures, rencontres, débat, ateliers, marché de la petite librairie..., la programmation « foisonnante, généreuse pour que s'entende une poésie vivante, audacieuse, ouverte sur le monde, qui s'adresse à tous » *s'est déclinée en grand et petit format, allant au-devant des publics, provoquant la rencontre, la découverte et l'échange, mêlant les arts et les genres. Parrainé par Samira Negrouche et Bernard Chambaz, l'événement s'est clôturé à L'heure bleue et à l'Espace culturel René Proby les 2 et 3 décembre : un temps fort inaugural tout en mouvements.*

Le numérique s'invite à la médiathèque

Du 10 au 27 janvier, la médiathèque municipale propose le Mois du numérique. L'occasion pour les habitants d'être accompagnés par les médiathécaires dans la découverte et l'utilisation des outils numériques au sein des quatre espaces. Des applications, des ateliers jeux vidéo, en passant par une rencontre-échange, ou bien encore le fonctionnement d'une imprimante 3D, et des petites histoires, les animations autour du numérique ne manquent pas. Un Mois qui a débuté à la médiathèque - espace Gabriel Péri avec l'atelier Pixel art. Des enfants ont reproduit leurs héros de jeux vidéo sur ordinateur à l'aide de tous petits points collés les uns aux autres permettant de faire apparaître des images : les pixels.

Amusement autour de Fêtes vos jeux

Pour les derniers jours des vacances, les enfants ont participé à l'animation Fêtes vos jeux. Au cœur des maisons de quartier, ils ont plongé dans différents univers, du 3 au 6 janvier. Bienvenue dans la "space bulle" à la maison de quartier Louis Aragon où des jeux vidéo et en réseau étaient programmés. À la maison de quartier Fernand Texier, des jeux de rôles et de stratégie étaient organisés dans la "bulle fantasy". Tandis que la "bulle d'antan" accueillait les participants autour de jeux de plateau et de construction. La semaine s'est clôturée à la maison de quartier Gabriel Péri avec la soirée "À Péri tout est permis".

Lors du Conseil municipal du 19 décembre, les élus ont adopté le budget primitif 2018 de la commune. Un budget raisonnable avec des dépenses maîtrisées, des comptes équilibrés et des taux d'impôts communaux qui n'augmentent pas. Un budget axé sur le maintien d'un service public fort, diversifié et de qualité, tourné vers la solidarité, le quotidien et l'avenir.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT
Recettes
54,8 M€

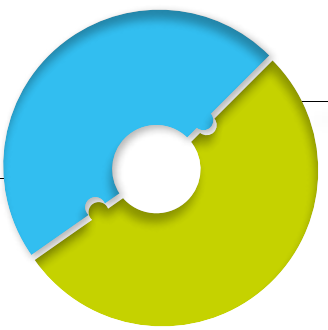

52,95 %
Dotations de l'État, de la Métro et divers

47,05 %
Fiscalité locale

DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES À LA BAISSE !

- 18 %
éclairage public

- 17 %
fioul

- 3 %
gaz naturel
(2014 à 2016)

Saint-Martin-d'Hères réalise les meilleurs résultats de l'agglomération.

Budget 2018 : à votre service !

Avec des dépenses réelles de fonctionnement de 1 315 € par habitant (1 269 € par habitant pour les communes de même taille), le budget 2018 reflète l'ambition forte de la municipalité en matière de service public, comme l'attestent les 41 % de dépenses de fonctionnement dédiés à l'éducation (enseignement, culture, sport, jeunesse, famille). Ce budget est aussi placé sous le signe de la solidarité avec une subvention de 3 millions d'euros versée au Centre communal d'action sociale (CCAS) qui agit au quotidien en direction des familles – à travers notamment l'action sociale de proximité – et des aînés de la cité. La ville réaffirme également son soutien au monde associatif, sportif et culturel en maintenant un bon niveau de subventions et conforte l'accompagnement du déploiement de la MJC Bulles d'Hères (650 000 € de subvention) dans tous les secteurs du territoire. La priorité donnée aux services à la population est aussi réaffirmée avec, notamment, la mise en œuvre progressive en 2018 de la nouvelle tarification plus juste et plus solidaire.
Agir au quotidien pour les habitants et le développement de la ville, c'est aussi mettre en œuvre des projets, améliorer le cadre de vie et moderniser l'existant. Ainsi, la commune continue d'investir pour être au rendez-vous des chantiers nécessaires et préparer l'avenir. 11,4 millions d'euros vont être consacrés à la réhabilitation des équipements publics municipaux, à la préservation de la qualité du patrimoine ou encore à l'accessibilité des établissements recevant du public. // NP

Impôts locaux : pas d'augmentation du taux communal pour 2018

Malgré les baisses des dotations, la ville fait le choix, pour la quatorzième année consécutive, de ne pas alourdir davantage les charges sur les ménages en n'augmentant pas la part communale des impôts locaux. Concernant le taux d'imposition de la taxe d'habitation, il demeure inchangé depuis 2005. Pour la taxe foncière, le taux n'a pas augmenté depuis 2003. En revanche, les bases de la valeur locative votées en janvier par le parlement ont augmenté de 1,2 % pour la taxe d'habitation et de 1,3 % pour la taxe foncière. Ces augmentations tiennent compte des prévisions de l'inflation pour l'année 2018. La loi de finances 2018 prévoit également le dégrèvement de la taxe d'habitation sur la résidence principale, s'ajoutant aux exonérations existantes, qui vise à dispenser de cette taxe environ 80 % des foyers d'ici 2020. Le mécanisme est progressif (abattement de 30 % en 2018, de 65 % en 2019 puis de 100 % en 2020) et soumis à des conditions de ressources. Cette réforme va entraîner une perte d'autonomie financière pour les communes, notamment pour celles dont les impôts et taxes représentent une part importante des recettes, comme c'est le cas pour Saint-Martin-d'Hères, où ils représentent 47,05 % des recettes de fonctionnement. Dès lors, cette mesure accentue les inégalités entre les communes disposant d'un potentiel fiscal faible, comme à Saint-Martin-d'Hères, où 50 % des ménages sont exonérés de la taxe d'habitation en raison d'un revenu moyen par habitant inférieur à celui des autres villes de la Métro ; et celles ayant une richesse fiscale élevée, qui conserveront une autonomie financière bien supérieure. // GC

Les impôts locaux financent, entre autres, le service petite enfance de la ville. Ici, des enfants au Ram nord lors d'un atelier cirque.

Des tablettes numériques dans les écoles

Soutenir les écoles publiques du territoire ; œuvrer pour le confort des élèves ; leur donner les moyens d'apprendre dans de bonnes conditions, notamment en favorisant leur accès à l'informatique et au numérique (ordinateurs, imprimantes, Internet, vidéoprojecteurs interactifs…) sont au cœur des priorités de la politique éducative conduite par la municipalité. Ainsi, 342 000 € sont inscrits au budget 2018 pour l'achat de quatre nouvelles classes mobiles (valises contenant chacune 1 ordinateur portable et 16 tablettes) venant s'ajouter aux huit acquises antérieurement. Elles sont mises à disposition des enseignants qui, par ailleurs, bénéficient de formations à l'utilisation de ces outils d'apprentissage depuis le mois de novembre. Afin de mieux les accompagner, les agents de la Direction des systèmes d'information sont également formés. Dans le même esprit, un agent municipal "référent numérique" est désormais l'interlocuteur unique des écoles pour tous les problèmes liés à l'informatique et au numérique. Dans un autre registre, les programmes scolaires ayant évolué, 12 000 € sont prévus pour renouveler les manuels scolaires. // NP

Cette année, la ville va acquérir 4 nouvelles "classes m à destination des écoliers et des enseignants. Ici, leçc

Budget de fonctionnement

Recettes

Impôts et taxes *(hors AC* et DSC**)*

Dotations, *subventions et participations*

Recettes Métro (AC et DSC)

Produits de services du domaine, *ventes diverses et autres produits*

**AC : Attributions de compensation (subventions Métro)*
***DSC : Dotations de solidarité de compensation (subventions Métro)*

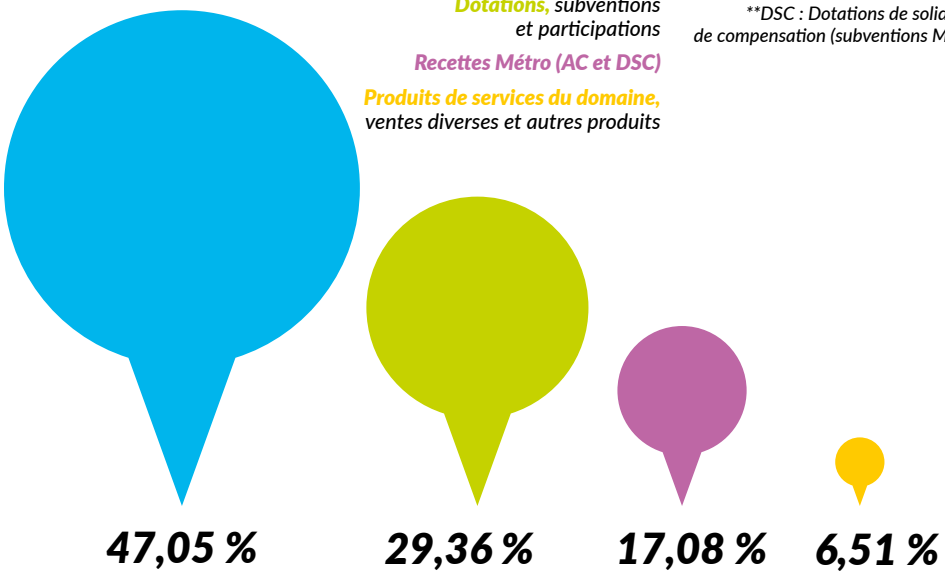

LA FLOTTE DE VÉHICULES SE MET AU VERT

50 % électriques

40 % essence

10 % diesel

Dépenses

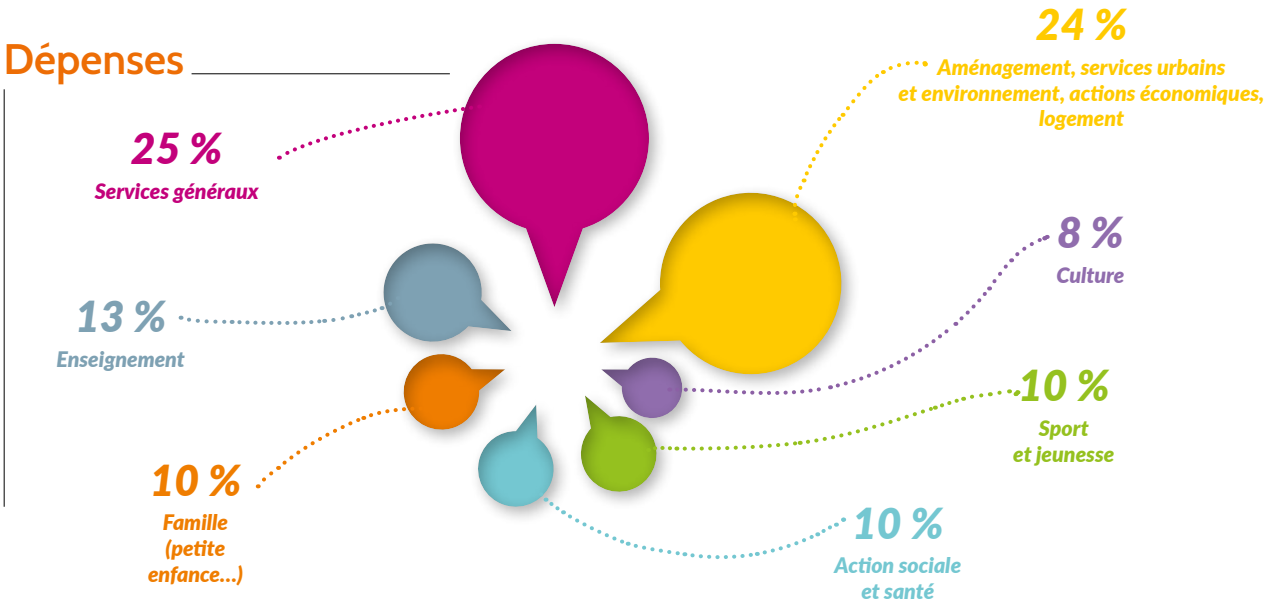

mobiles"
n sur tablettes à l'école Paul Bert.

POUR UNE VILLE ACCESSIBLE

1 M€
de travaux
en 2018

Un endettement maîtrisé et sécurisé

Le montant total de la dette de la ville de Saint-Martin-d'Hères s'élève au 1er janvier à 29 680 422 € avec un taux d'intérêt moyen de 1,70 %. En 2018, le remboursement du capital de la dette sera de 3 013 855 € et la charge des intérêts de l'ordre de 520 000 €. Le taux d'endettement par habitant est en dessous de la moyenne des villes ayant la même strate de population : 770 € par habitant contre 1 118 €. Afin de maintenir un bon niveau d'investissement, le besoin d'emprunt est estimé à 4 M€ cette année. Enfin, la dette totale de la commune, tous produits confondus, bénéficie de la classification 1A, la plus sûre, selon les critères de la Charte de bonne conduite Gissler. // FR

Évolution de l'endettement de 2016 à 2018

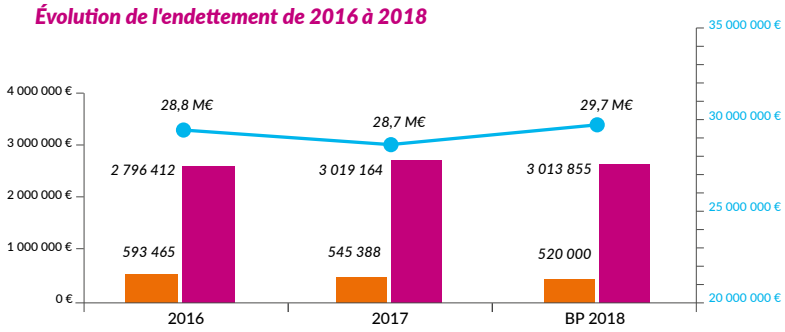

MISE EN PLACE DE LA VIDÉOPROTECTION

443 000 €
dont 155 000 € du
ministère de l'Intérieur

Jérôme
Rubes

Adjoint aux finances

« Les collectivités peinent chaque année davantage à élaborer leur budget. Pendant la mandature de François Hollande, elles se sont vu amputées de 10 milliards d'euros de dotations. Aujourd'hui, Emmanuel Macron prévoit 13 milliards de réduction des dépenses des collectivités entre 2018 et 2022, réalisant un véritable tour de passe-passe : en décidant de limiter les dépenses des collectivités, il continue de les mettre en difficulté, et d'une certaine manière, opère une mise sous tutelle des communes ! C'est parfaitement contraire à l'esprit de la libre administration des collectivités par les maires et leur majorité. En effet, si on cumule les baisses de dotations depuis 2012 et les réductions des dépenses envisagées jusqu'en 2022, ce sont 23 milliards en moins sur dix ans pour les collectivités. Or, réduire les dépenses de fonctionnement des collectivités, c'est réduire le service public. Ce que nous refusons !

Avec un revenu moyen par habitant de 10 313 € quand la moyenne de la métropole est à 14 450 € ; avec un revenu médian 12 % inférieur à la moyenne de la Métro ; avec 42,3 % de ménages isolés et avec un développement démographique dynamique (+1,3 % par an entre 2009 et 2014), Saint-Martin-d'Hères et ses habitants ont un besoin important de services publics. Services publics diversifiés et de qualité que malheureusement nous parvenons de plus en plus difficilement à maintenir.

Le budget que nous avons voté le 19 décembre est résolument combatif, tourné vers les familles, la solidarité et le maintien des services publics. À l'exemple de la refonte de la tarification, notamment des tarifs de la restauration scolaire qui va constituer un gain du pouvoir d'achat pour 75 % des familles, ou encore de la subvention historique de 3 millions d'euros versée au CCAS.

Par ailleurs, nous maintenons un niveau d'investissement important avec 11,4 millions d'euros inscrits au budget. Renouvellement et modernisation de nos écoles et de nos équipements, conservation du patrimoine communal, mise en accessibilité de nos bâtiments en sont les axes forts. Sans oublier que nos investissements viennent aussi en soutien à l'activité économique et sont créateurs d'emplois ! »

// Propos recueillis par NP

Investir pour transformer la ville

Dans le budget, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. À Saint-Martin-d'Hères, les dépenses d'investissement s'ordonnent autour du développement et de l'aménagement urbains, de l'éducation et de la prévention des risques.

Les travaux de réalisation des voiries, des espaces verts, et l'installation du mobilier urbain de l'écoquartier Daudet vont démarrer courant 2018.

Les travaux de réalisation des voiries, des espaces verts, et l'installation du mobilier urbain de l'écoquartier Daudet vont démarrer et le permis de construire permettant la réalisation du projet Neyrpic devrait être délivré dans les prochains mois. La ville poursuit également sa politique d'aménagement et d'embellissement du cadre de vie avec la revalorisation des espaces extérieurs du quartier Champberton, le renouvellement d'une aire de jeux ou encore en participant, avec la Métro, aux réaménagements de voiries, concernant, entre autres, la rue Gay et le carrefour Paul Langevin/Jules Vallès.

S'agissant des espaces publics, des travaux de maintenance en lien avec une démarche globale de développement durable seront effectués.

Améliorer le cadre de vie des Martinérois

Dans un autre domaine, l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap), bâti sur une période de neuf ans afin d'échelonner les travaux d'accessibilité des bâtiments publics, a démarré en janvier 2017. Il se poursuit en 2018, avec un budget qui s'élève à 1 million d'euros. La ville s'engage également dans le plan de lutte contre l'insécurité avec l'installation d'un système de vidéoprotection. Les travaux se dérouleront de février à novembre 2018 avec un raccordement progressif des sites retenus, tels que la rue Jean Wiener, la place Étienne Grappe, le rond-point Nelson Mandela, les abords du gymnase Colette Besson et du secteur Verlaine. Cet investissement bénéficie d'une subvention du ministère de l'Intérieur à hauteur de 155 000 euros. Concernant l'éducation, la ville poursuit son programme de réhabilitation de ses écoles défini dans le schéma directeur des établissements scolaires. Les enjeux majeurs sont la mise aux normes de sécurité incendie et d'accessibilité ainsi que les travaux de grosse maintenance. Après l'opération de réhabilitation et d'extension du groupe scolaire Henri Barbusse, ce sera au tour des écoles Paul Vaillant-Couturier et Joliot-Curie d'entrer dans une phase de travaux. La majorité municipale poursuit une politique d'investissement volontaire, malgré un contexte contraint, afin d'améliorer le quotidien des Martinérois et de dynamiser la ville. // GC

INVESTISSEMENT

11,4 M€*

**Dépenses d'équipement avec les Zones d'activités concertées (Zac), hors remboursement du capital de la dette.*

Budget d'investissement

20,36 %
Patrimoine bâti communal

18,31 %
Enseignement, petite enfance, personnes âgées

13,95 %
Aménagement, projets urbains

10,40 %
Voirie, trottoirs

9,66 %
Sport et jeunesse

7,98 %
Action sociale, santé, habitat

6,31 %
Éclairage public, mobilier urbain

4,86 %
Espaces verts, environnement et réseaux de propreté urbaine

4,34 %
Culture

3,83 %
Services généraux

CHARLES HADJI

Professeur honoraire
(Sciences de l'éducation) de l'Université Grenoble Alpes.

La semaine d'école à quatre jours, rendue possible par le décret du ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer, fait-elle prévaloir l'intérêt des élèves ?

DR

Penser avant tout aux élèves !

Alors que certains arguent que la semaine de 4,5 jours fatigue les enfants, des données scientifiques produites par la chronobiologie ont conduit l'Académie de médecine à conclure que la semaine de 4 jours est un *« contresens biologique pour l'enfant »*. Qu'en est-il ?

Charles Hadji : Les auteurs du rapport scientifique sur la réforme de 2013[1] constatent que des parents affirment souvent leur crainte d'un accroissement de la fatigue des enfants ; un point de vue inégalement partagé selon le milieu social et le type d'organisation du temps scolaire. En maternelle, "point noir" de cette réforme selon le Snuipp-FSU, des enseignants ont mis en garde contre la généralisation hâtive d'un diagnostic trop tranché[2]. Et une expérimentation de la semaine de 4,5 jours, conduite en 2011 (groupe scolaire Isoret, Angers), avait vu des *« enfants moins fatigués, plus épanouis en soirée »*.
Du côté de la semaine de 4 jours, des travaux portant sur les effets de la réforme Darcos (2008) ont montré que *« les enfants développent plus tôt plus de signes de fatigue »*, du fait, entre autres, de la désynchronisation des rythmes produite par la cassure du mercredi ! C'est pourquoi il nous paraît essentiel de prendre en compte le discours unanime des chercheurs en chronobiologie qui ont mis en évidence que la semaine de 4 jours dérégule l'horloge des rythmes veille/sommeil[3] ; et que le matin est la période la plus favorable à la mémorisation. Et de prendre en compte, aussi, le point de vue des médecins selon lequel la semaine de 4 jours est un contresens biologique du fait de l'alourdissement intolérable de la journée de travail de l'élève, dans le cadre d'une année scolaire qui comporte un nombre trop réduit de jours d'école.
Une semaine offrant cinq matinées de travail est donc préférable à une semaine n'en offrant que quatre !

La municipalité de Saint-Martin-d'Hères est convaincue que l'enjeu pour les enfants, leur développement et leurs apprentissages ne réside pas dans "moins d'école", mais dans "mieux d'école". Partagez-vous ce point de vue ?

Charles Hadji : Ce n'est pas nécessairement en faisant plus que l'on fait mieux. Toutefois, il y a des seuils quantitatifs en dessous desquels il est difficile de faire bien. Et une augmentation des moyens pourra être jugée favorable à une amélioration de l'action. C'est, en tout cas, ce que les organisations syndicales affirment. Elles devraient donc, en toute logique, militer pour une semaine à 5 matinées dans l'espoir, tout à fait raisonnable, que du "plus" de jours de classe par semaine naîtra un "mieux" pour les apprentissages des élèves. Car c'est bien la recherche du "mieux" qui devrait présider à toutes les décisions, avant toute autre considération.

Maintenir la semaine de 4,5 jours n'est-ce pas, aussi, contribuer à lutter contre l'échec scolaire et les inégalités sociales ?

Charles Hadji : Il serait naïf de compter sur le seul changement de l'organisation du temps scolaire à l'école pour vaincre l'échec scolaire, et lutter efficacement contre les inégalités sociales, qui sont l'un des principaux déterminants, avec le niveau scolaire antérieur, de la réussite ou de l'échec. Mais si la lutte contre les inégalités sociales est d'abord, et avant tout, un combat d'ordre social et économique, et si l'on ne doit pas attendre de l'École plus qu'elle ne peut donner, on est en droit d'exiger qu'elle s'organise de la manière la plus favorable à la réussite de tous.
Or, comme l'écrivait l'historien de l'éducation, Antoine Prost, dans une tribune dénonçant le *« Munich pédagogique »* que constitue la semaine de 4 jours : *« à qui fera-t-on croire qu'il est possible d'apprendre mieux et plus en travaillant moins ? »* Nous ne pouvons que redire : une semaine de 5 matinées offre plus de chances de progression qu'une de quatre. En conséquence, cette organisation du temps scolaire est la plus souhaitable pour ceux qui ont le plus besoin d'école : les enfants appartenant à des familles défavorisées, et victimes d'inégalités sociales. // **Propos recueillis par NP**

[1]Rapport de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). [2]Le Monde *21/11/2013.* [3]*Claire Leconte, professeure en psychologie de l'éducation et chercheur en chronobiologie de l'enfant a animé une réunion publique sur l'aménagement des temps de l'enfant le 24 mai 2013, à L'heure bleue.*

Le contenu des textes publiés relève de l'entière responsabilité de leurs rédacteurs.

Majorité municipale

GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr

Jérôme Rubes

2018 : solidarité et combativité

2018 année de la solidarité : dans cette société capitaliste où 8 hommes détiennent autant de richesse que les 3,6 milliards personnes les plus pauvres, notre rôle d'élu est de réduire ces inégalités. Au niveau municipal, notre champ d'action est limité contrairement aux députés qui votent les lois. Cependant, 2018 sera pour nous l'année de la réhabilitation de la résidence autonomie Pierre Sémard, de la mise en place des nouveaux tarifs de la restauration scolaire avec une baisse pour 80 % des familles. Mais aussi de la gratuité pour les jeunes de moins de 18 ans dans les médiathèques et la mise aux normes de nos bâtiments pour les rendre accessibles à tous.

2018 année de la combativité : le président Macron s'attaque aux pauvres pour financer les riches. Baisse des APL, augmentation de la CSG, casse du code du travail et de la sécurité sociale, en parallèle de la suppression de l'ISF. Il faudra continuer la lutte et les mobilisations nationales contre toutes les attaques. Mais également, nous allons devoir être combatifs au niveau municipal pour défendre le projet Neyrpic, véritable pôle de vie pour Saint-Martin-d'Hères. Cela fait plus de 10 ans que nous portons ce projet. Les Martinérois ont le droit à un centre ville !

Je suis heureux de vous présenter mes vœux de bonne année, de bonne santé, de réussite dans vos projets, qu'ils soient d'ordre privés, associatifs ou professionnels. Ils s'adressent à chacun d'entre vous et à votre famille.

COULEURS SMH (ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr

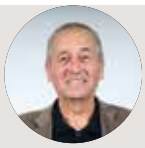

Hervé Marguet

Les choix d'aujourd'hui créent la ville de demain

La municipalité souhaitait acheter un bâtiment au n° 75 av. Ambroise Croizat, quartier de la Croix Rouge, pour les raisons suivantes : « installer des services municipaux…manque de place…besoin d'être à proximité de la mairie ». Cette acquisition empêchait l'installation d'un groupe de médecins généralistes, désireux d'acquérir le bâtiment pour s'installer sur cette avenue et palier à la baisse du nombre de médecins de famille sur la commune qui va s'accentuer suite à des départs à la retraite. Les habitants ont réagi très négativement à cette décision maladroite. La levée de boucliers a poussé le maire à faire machine arrière et à renoncer à cet achat. Une nouvelle réflexion pourrait maintenant être menée sur l'organisation des services communaux. La maison communale reste un vieux bâtiment malgré les 3 millions investis en réfection et isolation. L'architecture intérieure, toute en longueur, est d'un autre siècle, avec des demi-paliers et un seul ascenseur. Pour accéder à certains bureaux on est obligé de baisser la tête. C'est une catastrophe ergonomique. Un autre choix aurait été possible sur le grand terrain Neyrpic mitoyen (45 000 m2). Mais la municipalité a choisi de le vendre à un promoteur. La commune se prive ainsi d'avoir un pôle mairie regroupé, accessible, moderne et fonctionnel et la majorité communiste échoue encore à offrir un véritable centre à la ville.

Au seuil de cette nouvelle année 2018, les élus du groupe Couleurs SMH vous présentent leurs meilleurs vœux.

GROUPE LES RÉPUBLICAINS

groupe-les-republicains@saintmartindheres.fr

Mohamed Gafsi

Un budget prudent et sans saveur

Lors du dernier conseil municipal du mois de décembre, la majorité nous a présenté son budget qui une fois n'est pas coutume est dans la lignée de année précédentes, sans saveur ni audace.

Si les débats se sont focalisés sur Neyrpic dont l'enquête publique s'est achevée le 22 décembre, certaines interventions n'ont permis d'aborder que la forme et non le fond du projet. L'opposition se doit afin d'être constructive, d'apporter des arguments et des alternatives valables lorsqu'elle n'est pas d'accord avec la majorité, qui il faut bien l'avouer ne laisse que peux de place à la concertation avec les élus et les citoyens. La politique politicienne et les postures dogmatiques ont écœuré les français, qui le font comprendre en délaissant des urnes ou bien en votant les extrêmes qui ne savent que dénoncer, sans jamais rien résoudre. Un engagement politique est avant une vocation, une volonté d'agir pour tous et avec tous, pour le bien être de tous. C'est aussi la nécessité d'avoir les compétences nécessaires car sinon nous nous retrouvons avec une fiscalité insupportable comme c'est déjà le cas d'ailleurs.

Saint Martin d'Hères n'est pas que Neyrpic et d'autres défis nous attendent cette année, comme le quartier Daudet, la mise en place de la vidéo-protection, notre politique social et économique, la défense de notre service public face à des annonces nationales inquiétantes etc...

Entre temps notre groupe vous souhaite à tous une très bonne année 2018.

Minorité municipale

GROUPE SOCIALISTE

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr

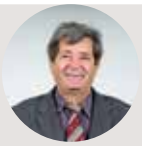

Giovanni Cupani

Neyrpic 2018

Ce texte est un coup de gueule du groupe des élu(e)s socialistes de Saint-Martin-d'Hères !
Comment une poignée de personnes qui se disent Démocrates et Républicains se permet-elle de contester et de s'opposer à la plus haute juridiction de l'État français, le Conseil d'État ?
Et surtout entraîner avec eux de braves gens, qui ne connaissent pas tous les tenants et les aboutissants ! car cette poignée d'illuminés pense avoir raison partout, sur tout, tout le temps et veut imposer sa façon de voir les choses. N'étant pas audibles à Saint-Martin-d'Hères, ils essayent de contaminer d'autres personnes, en appelant à leur secours les Verts et leurs amis de Grenoble et de la Métropole. N'oublions pas : Neyrpic est un projet communal ! Les Martinérois ont largement le droit d'avoir un espace convivial et piéton sur leur commune. Nous tenons à rappeler que Saint-Martin-d'Hères est la deuxième ville du département avec 38 500 habitants, 45 000 étudiants et 18 000 emplois : ce n'est pas une ville dortoir.
Toutes ces personnes sont légitimes en demandant une forme de solidarité avec les communes voisines et l'appui de la Métropole pour la création de « leur cœur de ville ».
Il y a d'autres projets importants sur la ville mais celui-ci représente un investissement de plus de 200 millions d'euros avec plus de 500 emplois à la clé. Toutes ces attaques inutiles et néfastes pour les deniers des Martinérois et pour les deniers publics sont portés par des "intégristes" de la politique et des soi-disant écolos. Comment peuvent-ils s'opposer à ce projet prometteur pour les Martinérois ?

GROUPE PARTI DE GAUCHE

groupe-parti-de-gauche@saintmartindheres.fr

Thierry Semanaz

Jusqu'où ira-t-il, sans réactions de notre part ?

Lors du bilan de l'année 2017 nous avons appris que les 500 personnes les plus riches du monde ont gagné (tenez vous bien !) 836 milliards d'euros en un an.
Oui, oui ces 500 personnes là, se partagent ce butin énorme !!! Cela ne veut presque rien dire, pour nous, tellement ces chiffres sont astronomiques...
Cette somme incroyable est suffisante pour annihiler la faim dans le monde ou encore lutter efficacement contre le réchauffement climatique, alors que nous sommes tous obligés de nous serrer la ceinture...
Et pendant ce temps là, notre Président des riches fait la chasse aux chômeurs qui ne demandent qu'à travailler, casse le droit du travail, annonce la sélection à l'université, impose l'État d'urgence dans la loi, fait des cadeaux fiscaux aux patrons, instaure la flat tax de 30 % sur les revenus financiers, valide la hausse de la CSG, la baisse des APL...
Et pendant ce temps là, notre monarque républicain, notre cher Jupiter, casse le logement social, durcit, en étant totalement hors la loi, la politique migratoire, caporalise le parlement et met à mort les communes et les territoires.
Nous ne pouvons plus laisser faire !
En tant qu'élus du PG, en tant qu'élus locaux, en tant que martinérois, nous nous devons de réagir. Le couvercle de plomb politique, existant depuis l'arrivée de Macron au pouvoir, ne peut pas, ne doit pas suffire à contenir notre colère sociale face à l'échec annoncé de ce nouveau pouvoir où l'argent supplante l'humain !

GROUPE SAINT-MARTIN-D'HÈRES AUTREMENT

groupe-saint-martin-dheres-autrement@saintmartindheres.fr

Asra Wassfi

Donner de notre temps et prendre soin des autres, être transparent, telle est notre mission d'élu local

On reproche aux élus de ne pas être présents sur le terrain et malheureusement c'est parfois le cas. Cependant, peut-on comparer des élus minoritaires peu nombreux, ayant des obligations professionnelles (emploi) ou personnelles (enfants) avec ceux qui ont des grosses indemnités, cumulent des mandats et ne font rien ou si peu. Depuis 10 ans, nous sommes élus, nous nous déplaçons à votre rencontre pour comprendre vos problèmes (Péri, Daudet, Renaudie...) et vous aider. Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et souhaitons de tout cœur que vous continuiez à nous contacter. Toutefois, l'action de l'opposition reste précaire. Vous, habitants, devez savoir que le pouvoir local a noyauté la ville. Sinon, pourquoi est-il si difficile de baisser/contrôler les subventions et autres actions ? Nous avons la chance d'avoir des forces sur SMH mais ces forces ne sont pas utilisées de bonne manière. Comment explique-t-on la délinquance durable ? Comment se fait-il que « le fils de machin travaille comme cadre à la Métro » ou « la fille de truc soit à un poste important dans telle commune » alors que vous me rapportez que « ce n'étaient des lumières à l'école ». A votre avis, pourquoi a-t-on si peu d'efficacité et de bon sens commun au sein des communes de la Métro ? Tout simplement parce que les clientélismes locaux ont favorisé le cumul d'incompétences à tous les niveaux et que les médiocres ont pris le pouvoir au sein du conseil municipal.

GROUPE SMH A DES ATOUTS POUR RÉUSSIR

groupe-smh-a-des-atouts-pour-réussir@saintmartindheres.fr

Abdellaziz Guesmi

SOS MAIRE

La France connait une pénurie de médecins généralistes. St Martin d'Hères n'échappe pas à cette crise.
C'est pourquoi nous avons applaudi lorsqu'un groupe de 3 médecins et une infirmière a voulu s'installer, dans des locaux mis en vente au 75 avenue Ambroise Croizat.
Le 31 mai 2017, les médecins informent la Ville de leur volonté de renforcer l'offre de soins sur un bassin en voie de désertification médicale. Mais ils apprennent par le vendeur que la ville est candidate à l'achat des locaux convoités. Selon la ville ce local servira à installer ses propres services! Pourquoi acheter de nouveaux locaux alors que la ville est propriétaire de bâtiments vides et que ces mêmes services partent à la METRO ?
Sollicité par notre groupe depuis le 14/10, le maire s'engage alors à proposer aux médecins des solutions alternatives.
Rencontré par les médecins à de nombreuses reprises, le maire fait preuve de son habituelle indécision.
Mais face à la montée des protestations et à une pétition publique, le maire cède enfin. Pourquoi après avoir fait avorter la création d'une maison de santé, projet cher à René Proby, l'actuel maire s'est-il opposé à l'installation de généralistes sur la commune ? La défense de quelques intérêts particuliers ne doit absolument pas l'emporter sur celle de l'intérêt général.
La gestion désordonnée du local médical doit inciter le maire à la prudence avant d'engloutir le budget de la ville dans son mégaprojet de Neyrpic. Mais en fait qui gère notre commune ?

Don't stop festival !

Le hip-hop à bras le corps

© Fabrice Hernandez

Il est le rendez-vous incontournable des passionnés de danse hip-hop. En codirection avec la Cie Citadanse, L'heure bleue accueillera du 6 au 11 février des artistes venus livrer leur propre langage dansé.

Témoigner de la grande effervescence d'un mouvement en perpétuelle évolution. C'est la raison d'être de Hip-hop Don't stop festival. Un événement qui donne à voir les variations d'une danse venue tout droit des ghettos américains dans les années 1970 et qui s'impose aujourd'hui dans les salles de spectacle.

Création artistique, compétition, transmission

Hérité des Rencontres internationales de hip-hop fondées par Anne-Marie Astier, ce nouveau festival s'est enrichi de propositions artistiques d'envergure internationale. À l'image de *Têtes d'affiche*, où le chorégraphe d'origine martinéroise Bouba Landrille Tchouda mêle capoeira, figures urbaines et danse contemporaine. Antoinette Gomis a choisi de faire marier la langue des signes et la house, un spectacle qui rappelle que la femme a toute sa place dans le monde du hip-hop. Aurélien Kairo traverse les univers de Buster Keaton et de Fred Astaire sur des chansons de Jacques Brel. Oui, la danse hip-hop c'est aussi ça ! Un mélange de styles et d'arts, « *un berceau de mixité* ». « *Elle est libre et n'a de limite que celle qu'on se fixe* », pour Sylvain Nlend et Hachemi Manaa, fondateurs de la Cie Citadanse. « *C'est toute une histoire qui s'écrit entre la culture urbaine et les autres pratiques artistiques. On a eu la chance de voyager et on se rend compte que c'est très singulier, c'est la touche "Rhône-Alpes"...* » Ils en sont convaincus : « *c'est le début d'une grande aventure vouée à grandir et à s'étendre.* »

> ***« La danse hip-hop s'enrichit des autres pratiques mais elle doit prendre ses marques dans les salles sans se dénaturer. »***
> Sylvain Nlend et Hachemi Manaa de Citadanse

Autres moments forts de ce festival : les tremplins pour « *donner la chance aux jeunes de présenter leur art dans des conditions professionnelles* », la soirée battle qui opposera les meilleurs talents français dans une joute dansée et les Masterclass. Dispensés par des professionnels, les ateliers sont ouverts à tous, débutants et confirmés, enfants et moins jeunes. Mais plutôt que d'en parler, le mieux c'est encore de vivre l'expérience. // SY

HIP-HOP DON'T STOP FESTIVAL

// L'ilyade (Seyssinet-Pariset)
>>> *Têtes d'affiche* avec la Cie Malka
mardi 6 février, 20 h 30

// L'heure bleue
>>> *Trois solos* avec la Cie Fred Bendongué dans *Mama blues*, Cie Antoinette Gomis dans *Images* et Aurélien Kairo (Cie De Fakto) dans *J'arrive*
jeudi 8 février, 20 h
>>> *Résistances* de la Cie Stylistik
vendredi 9 février, 20 h.
En 1re partie le *Tremplin jeunes* avec huit groupes de jeunes danseurs de l'agglomération
>>> Battle hip-hop don't stop
samedi 10 février, 20 h

Plus d'infos et réservations sur saintmartindheres.fr

// Espace culturel René Proby
>>> Place au Masterclass !
Initiation parents-enfants
samedi 10 février de 10 h 30 à 12 h
(dès 6 ans, inscription gratuite et obligatoire au 04 76 54 21 58)
>>> Conférence-débat
dimanche 11 février de 16 h à 17 h
>>> Cinq ateliers
dimanche 11 février de 10 h 30 à 15 h 30
pour découvrir ou approfondir son style (écriture chorégraphique, footwork et tricks, breakdance, Poppin et beat making).

Nombre de places limité, renseignements et réservations auprès de ciecitadanse@yahoo.fr.

PROGRAMME

VOIX D'HIVER AU PRINTEMPS

Le Théâtre de l'Asphodèle lance sa 12e édition du cycle de lecture printanier : jeudi 1er février, "Contes" d'Andersen ; jeudi 8 mars "Les femmes d'artistes", d'Alphonse Daudet. Réservations : 04 76 15 33 57. Entrée 5 €.

À déguster sans modération !

© Florent Forestier

Un café-restaurant va ouvrir ses portes en mars à l'Espace culturel René Proby. Porté par l'association Mix'Arts, ses membres souhaitent créer un véritable lieu de vie ancré dans le quartier.

Depuis son ouverture, en octobre 2015, l'Espace culturel René Proby est devenu un lieu de création et de diffusion artistique phare du territoire martinérois. Afin de le faire vivre en dehors des temps de spectacles, la ville a souhaité que cet espace permette d'impulser un projet de développement culturel pour le quartier et les habitants, qu'il devienne un lieu de vie fortement ancré dans le secteur. La salle municipale va ainsi accueillir un café-restaurant qui sera inauguré le samedi 3 mars. C'est l'association Mix'Arts qui a remporté l'appel à projet lancé en mai 2017 par la ville. Implantée dans l'agglomération grenobloise depuis 2014 et dorénavant installée à Saint-Martin-d'Hères, elle défend et met en pratique les valeurs d'une économie sociale, solidaire et responsable. Elle porte des événements culturels variés (festivals, concerts, spectacle vivants...), tout en proposant systématiquement une restauration bio, locale, végétarienne et à prix modérés sur l'ensemble de ses manifestations. Mix'Arts aime allier découvertes culinaires et culturelles, pour cultiver "l'agri-culture " ! C'est justement le leitmotiv qui sera suivi pour le futur café-restaurant de l'Espace culturel René Proby. Plus qu'un bistrot, cet espace est pensé comme un vecteur de lien social et de redynamisation urbaine que les habitants pourront s'approprier. Présente en journée et en soirée du mardi au samedi, l'équipe de Mix'Arts accueillera le public dès le mois de mars, pour déjeuner ou dîner, se régaler d'un goûter ou encore siroter un apéritif avant ou après un spectacle, sans oublier une cuisine exclusivement maison, à déguster dans une ambiance festive à la sauce Mix'Arts ! // GC

Inauguration **sous une pluie d'étincelles et de musique !**

DR

Rendez-vous samedi 3 mars dès 16 h, au café-restaurant de l'Espace culturel René Proby pour une après-midi et une soirée inaugurales enlevées et explosives ! La compagnie L'effet railleur donnera le ton dès 17 h avec le célèbre *Roman de Renart* raconté par deux clowns déjantés et atypiques. Après l'inauguration en présence du maire, David Queiros, place à la musique à 20 h en compagnie du trio Deyosan pour un voyage métissé entre hip-hop et musique électro. À 21 h 30, Fuegoloko et leur spectacle de cirque enflammeront le parvis de l'Espace culturel René Proby. Pour les noctambules, le son électro, dubstep, hip-hop des Frères Parish fera monter l'ambiance à partir de 22 h pour ensuite laisser la scène aux Monkey Theorem avec leur album *Silence Cosmique* oscillant entre électro et groove aérien. // GC

Tarif au chapeau (prix libre), réservations : contact@mixarts.org, 06 23 78 77 07.
Programme complet sur saintmartindheres.fr

CIRQUE POUSSIÈRE

L'heure bleue et La Rampe s'associent et présentent Le Cirque poussière par la compagnie La Faux populaire et Le mort aux dents vendredi 2, samedi 3, lundi 5 et mardi 6 mars à 20 h à La Rampe (Echirolles). Tarifs de 7 € à 19 €. Plus d'infos : 04 76 14 08 08 www.smh-heurebleue.fr

Le silence de l'étrangeté d'Olivier Poizac

Caché dans son atelier au fond du parc du château de Versailles, Olivier Poizac, dessinateur et peintre, a créé dans ses œuvres une ambiance où se mêlent rêves, films, jeux vidéo. Après avoir étudié aux beaux-arts puis à l'École de dessin animé Gobelins, il a travaillé un temps dans le cinéma et le jeu vidéo. Artiste peintre figuratif, il se tient aujourd'hui en retrait du monde, comme pour mieux l'observer. Ses toiles plongent le spectateur dans un voyage vers l'étrange. Corps en mouvement, visages masqués, formes géométriques, peu de couleurs, l'œil se perd dans des ambiances fantomatiques. Son terrain de prédilection est le gris, qu'il décline en mille nuances, comme pour happer et perdre le spectateur dans son univers. Ses peintures interrogent la place de l'humain dans le monde, l'effacement, la mort, la dégénérescence. « *J'aime que l'on s'arrête devant la toile, c'est ce que je cherche, ce temps d'arrêt.* » // GC

Exposition visible jusqu'au samedi 17 février, à l'Espace Vallès.

DR

Nocturne de l'engagement associatif

Saint-Martin-**J'adhère !**

Placée sous le thème du "faire ensemble", la Nocturne de l'engagement associatif a fédéré, stimulé et fait se rencontrer près de deux cents bénévoles engagés dans la vie de leur quartier.

« *Partir à la découverte des adhérents et de leur proverbiale hospitalité* », (re)découvrir un quartier à travers les actions de son tissu associatif... C'est un voyage pas comme les autres qui était proposé lors de la soirée événement du 29 novembre à L'heure bleue. Un événement organisé par la ville et de nombreux bénévoles volontaires issus du réseau associatif martinérois.
Grâce à une mise en scène orchestrée par la compagnie les Noodles, les participants ont travaillé sur un projet commun : faire découvrir la richesse de leurs quartiers. Pour représenter la Croix-Rouge, certains ont endossé la tenue des ouvriers de l'usine Brun. Changement de décor et d'ambiance, guinguette cette fois, pour rappeler le bal aux accents d'autrefois qui célèbre chaque année la Fête nationale au Village.
À bord du bus Mozaïc Tour, imaginé pour l'occasion, un guide – également bénévole – dévoilait aux passagers toute la richesse du quartier Renaudie. Autant de symboles choisis et reconstitués pour refléter un pan de l'histoire du quartier, mettre en avant un souvenir et fédérer l'énergie de ces personnes impliquées au quotidien dans la vie de leur cité. Cette visite guidée au cœur de l'engagement associatif martinérois, a surtout permis de rappeler combien l'échange, la curiosité et l'entraide sont nécessaires pour faire vivre une ville. // SY

ATHLÉTISME

La 1ère édition des 10 km de Saint-Martin-d'Hères organisée par l'ESSM Athlétisme aura lieu dimanche 4 mars à 10 h. Infos et inscriptions sur essmathletisme.fr

NATHALIE LUCI

"Il arrive que des associations œuvrant sur un même quartier ne se connaissent pas. Cette Nocturne a pour objectif de les faire se rencontrer, permettant ainsi échanges et partages. Elle les invite à travailler ensemble sur un projet commun. L'édition 2017 a mis en avant les actions de ces bénévoles, qui mettent toute leur énergie pour apporter un peu plus de vie dans nos quartiers. Grâce à eux, il fait bon vivre à Saint-Martin-d'Hères."

Adjointe à la vie associative et à l'éducation populaire

En route **vers la Proligue**

Après avoir rencontré les joueurs de Montpellier le 16 décembre, l'équipe phare du handball martinérois va attaquer la seconde partie du championnat de France. Elle affiche toujours son ambition de monter en Proligue la saison prochaine.

Samedi 16 décembre, avant de prendre quelques jours de repos pour les fêtes de fin d'année, les quinze joueurs du GSMH Guc handball et leur entraîneur, Aziz Benkahla, ont affronté l'équipe de Montpellier, numéro 1 du hand français, lors du match de 16e de finale de la Coupe de France. Une rencontre perdue sur un score honorable de 27 à 38, mais un match éblouissant qui a régalé les supporters venus nombreux dans la halle des sports Pablo Neruda, bondée pour ce grand moment de sport !
En ce début d'année, les hommes en rouge et blanc ont repris l'entraînement et s'apprêtent à attaquer la seconde partie du championnat de France de nationale 1. Classés à la 2e place du tableau de leur poule derrière Strasbourg, ils sont déjà assurés de participer à la phase play off (montée) du championnat en mars prochain, avec au programme douze matchs de haut niveau. L'ambition collective est toujours la même : donner le meilleur pour atteindre le championnat de Proligue la saison prochaine. C'est possible et les prochains mois vont être passionnants pour les amateurs de hand et de sport en général ! // FR

Isère Habitat vous propose 2 adresses à Saint-Martin-d'Hères

Derniers
T3 disponibles
à partir de
132 000€*
(Lot N°C204)
1 dernier local à vendre

Travaux en cours

04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr

*Sous conditions de plafond de ressources et stationnement en SUS d'une valeur de 9000€ résidence Orphée et Eurydice

isère habitat

ELEGIA
Aménageur de territoires

ISÈRE Aménagement

TERRITOIRES 38

L'écoquartier Daudet : un projet qui répond aux enjeux de la ville de **Saint-Martin-d'Hères** :

• Contribuer à la production de logements en favorisant la mixité sociale (435 logements dont 35% de logements locatifs sociaux).

• Développer une polarité de quartier en générant une mixité d'usages : commerces et services de proximité, zone de rencontre, mail paysager, jardins familiaux.

• Connecter les quartiers Joliot Curie, ZAC Centre et Portail Rouge.

ISÈRE Aménagement
34 rue Gustave Eiffel - 38000 Grenoble
Tél. 04 76 70 97 97
www.elegia-groupe.fr

Une année 2017 marquée par :

• La cession par Isère Aménagement des 3 premiers îlots dont les chantiers ont démarré à la rentrée 2017 :
- 55 logements en accession libre réalisés par Bouygues Immobilier/Altarea Cogedim
- 18 logements en accession sociale réalisés par ISERE HABITAT
- 36 logements locatifs sociaux réalisés par OPAC 38
700 m² de commerces / services de proximité
• Livraison des premiers logements fin 2018/début 2019
• Des travaux d'espaces publics en cours

Festivités de fin d'année

Lumineuses **et féeriques**

Au début du mois, la ville s'est parée de ses plus belles lumières (1).
Au matin du 1er décembre, les enfants et les assistantes maternelles du Ram centre ont assisté au spectacle de la compagnie Sac à son (2).
À la nuit tombée, le quartier Renaudie a scintillé, avec sa Fête des étoiles (3).
Un peu plus loin, les habitants ont déambulé avec la compagnie Naüm et son conte Ex-Machina, pour les Illuminations de la place Karl Marx (4 et 5), tandis que la maison de quartier Romain Rolland a brillé par un lâcher de lampions et résonné de chants mélodieux (6).
Sur la place du Conseil national de la Résistance, le marché de Noël s'est installé les 9 et 10 décembre. Les promeneurs ont flâné et les petits ont rencontré le père Noël dans sa maison (7).
La batucada de l'école Paul Langevin a rythmé la parade illuminée de lampions (8).
Les descentes du père Noël ont été prisées par les familles avec en prime barbe à papa et papillotes (9).
Au chaud, les retraités étaient conviés soit à un repas à L'heure bleue, l'occasion de se réunir autour de la table et sur la piste (10), soit ils ont reçu le colis de Noël (11).
La résidence autonomie Pierre Sémard a aussi fêté Noël en avance autour d'un déjeuner (12).
Afin de patienter jusqu'au 25 décembre, les enfants de maternelle ont écouté les conteurs des Arts du récit (13). // ST

1.

2.

3.

4.

5.

6.

8.

7.

9.

12.

10.

13.

11.

URGENCES : Samu : **15 -** Centre de secours : **18 -** Police secours : **17**
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : **04 76 60 40 40**
Police municipale : **04 56 58 91 81** - SOS Médecins : **04 38 701 701**
Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33 (GrDF) -** Pharmacies de garde : serveur vocal au **39 15**

MAISON COMMUNALE

111 av. Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil fermé le lundi matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1ers et 3e lundis du mois, en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1ers et 3e mercredis du mois, en Maison communale.
Sur RDV uniquement au 04 76 60 73 73.

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV 38)

L'association tient une permanence gratuite de conseils juridiques et de soutien psychologique en direction des personnes victimes d'infraction, tous les jeudis de 14 h à 17 h, au bureau de police nationale (107 avenue Benoît Frachon).

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.

Tél. 04 76 60 74 12

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées : accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ; le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

Permanences vie quotidienne dans les maisons de quartier. Sur rendez-vous auprès de l'accueil des maisons de quartier.

Centre de soins infirmiers : ouvert à tous les Martinérois, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.
Deux possibilités
• À domicile, 7 j / 7, de 7 h 15 à 20 h 15
ou à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne, (résidence autonomie Pierre Sémard), de 11 h 15 à 11 h 45, du lundi au vendredi.
• Sur rendez-vous le samedi et dimanche.
Tél. 04 56 58 91 11

COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Voirie
0 800 805 807 (gratuit depuis un poste fixe) ou accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau
- Accueil administratif en Maison communale : 04 57 04 06 99 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public le jeudi après-midi).
- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27 astreinte 24h/24, 7j/7
Contact mail : eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement
04 76 59 58 17

Ordures ménagères
0 800 500 027 (gratuit depuis un poste fixe)

Déchetterie
74 avenue Jean Jaurès
- du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

BUREAUX DE POSTE

Avenue du 8 Mai 1945 :
Tél. 04 76 62 43 50

Place de la République :
Tél. 04 38 37 21 40

Domaine universitaire :
Tél. 04 76 54 20 34

Toutes les infos utiles sur le Guide pratique 2018 et sur www.saintmartindheres.fr

Bienvenue !
aux nouveaux Martinérois

Les nouveaux Martinérois sont conviés à une réception d'accueil des nouveaux arrivants

Pour s'inscrire :
par téléphone : 04 76 60 73 17
par mail : contact-mairie@saintmartindheres.fr

evd
AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS
• Espaces verts
• Maçonnerie
• Revêtements minéraux
• Soins des végétaux
• Arrosage automatique
• Terrains de sports
Le respect...
...de votre cadre de vie
ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pérec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Tél : 04 76 51 68 80 – Fax : 04 76 63 10 95

ALP'AUDITION
Laurent FAVIER
APPAREILLAGE
DU MALENTENDANT
ACCESSOIRES TÉLÉVISION
ET TÉLÉPHONE
RÉPARATION ET RE-RÉGLAGE
TOUTES MARQUES
VENEZ TESTER VOTRE AUDITION
GRATUITEMENT *
*Test de dépistage à but non médical
En collaboration avec Optique Horizon
04 76 25 40 78
laurent.favier@alp-audition.com
75 avenue Gabriel Péri
38400 Saint-Martin-d'Hères

centre
médical
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Votre hypermarché à taille humaine
À DÉCOUVRIR OU À REDÉCOUVRIR !

+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE
NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³
ET TOUJOURS MOINS CHER !
OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN !
E.Leclerc SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

À L'HEURE BLEUE

HIP HOP DON'T STOP FESTIVAL

6-11 FÉVRIER 2018

AGENDA

Conseil municipal
Mardi 23 janvier - 18 h
// Maison communale

"Prévention des chutes et perte d'autonomie"
Conférence - atelier avec l'intervention de professionnels du CHU de Grenoble
Mercredi 7 février
De 14 h 30 à 18 h 15
Gratuit sur réservation : 04 56 58 91 00
ccas@saintmartindheres.fr
// Espace culturel René Proby

Conseil municipal
Mercredi 28 février - 18 h
// Maison communale

Réunion publique renouvellement urbain - Renaudie - Champberton - La Plaine
Mercredi 31 janvier - 18 h
// Maison de quartier Aragon

L'HEURE BLEUE

Rue Jean Vilar - 04 76 14 08 08
billetterie-hb@saintmartindheres.fr
www.smh-heurebleue.fr

Neuf petites filles [push & pull]
Théâtre du Verseau
Mardi 23 et mercredi 24 janvier - 20 h

Nouveau spectacle Pierre-Emmanuel Barré
Humour - Festival Aux rires etc :-)
Samedi 27 janvier - 20 h

Têtes d'affiche
Danse - Cie Malka
Mardi 6 février - 20 h 30
// L'ilyade (Seyssinet-Pariset)

Trois solos
• *Mama blues* - Cie Fred Bendongué
• *Images* - Cie Antoinette Gomis
• *J'arrive* - Cie De Fakto
Jeudi 8 février - 20 h

Résistances
Danse - Cie Stylistik
• Tremplin jeunes - 1re partie
Vendredi 9 février - 20 h

Battle Hip-Hop don't stop
Samedi 10 février - 20 h

ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

2 place Édith Piaf (rue George Sand)
04 76 60 73 63

Hé ! Toi, Gervaise...
Théâtre, seule en scène
Complices production
Jeu. 25 et ven. 26 janvier - 20 h
Samedi 27 janvier - 15 h et 20 h
Réservation : 06 76 80 23 64
gervaise@complicesproduction.com

Belles perdues
Théâtre - humour - Cie Imp'Acte
Jeu. 1er, ven. 2 et samedi 3 février - 20 h
Réservation : resa@cie-impacte.fr

Atelier danse hip-hop [grand]-parent/enfant
Cie Citadanse - Dès 6 ans
Samedi 10 février - 10 h 30
Gratuit - Réservation : 04 76 54 21 58
relationspubliques-hb@saintmartindheres.fr

Rencontres et masterclass
Dimanche 11 février - De 10 h à 18 h
Réservation : 06 48 18 09 51
ciecitadanse@yahoo.fr

Quand les routes se croisent
Les mardis de la poésie
Mardi 13 février - 18 h 30
Réservation : 04 76 03 16 38
maison.poesie.rhone.alpes@orange.fr

Répétition publique de Vies Violences
Cie Malka
Jeudi 15 février - 17 h 30
Gratuit - Réservation : 04 76 54 21 58
relationspubliques-hb@saintmartindheres.fr

Loli la goutte
Cie Les Phosphorescentes en scène
Vendredi 23 février - 10 h
Samedi 24 février - 16 h
Réservation : 04 76 14 08 08
billetterie-hb@saintmartindheres.fr

L'HEURE BLEUE HORS LES MURS

Atelier de lecture à voix haute
Autour de *Je parle à un homme qui ne tient pas en place*, de Jacques Gamblin - Théâtre du Réel
Samedi 3 mars - 9 h
Gratuit - Réservation : 04 76 54 21 58
relationspubliques-hb@saintmartindheres.fr

Inauguration du café-restaurant
Samedi 3 mars - dès 17 h

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Le guérisseur de cathédrales
Olivier Poizac - peinture
Jusqu'au samedi 17 février
• Le surréalisme moderne, conférence de Fabrice Nesta
Vendredi 2 février - 19 h

David Poullard
Dans le cadre de Paysage>paysages
Du jeudi 1er mars au samedi 14 avril
• Vernissage
Jeudi 1er mars - à partir de 18 h 30
• Conférence de Fabrice Nesta
Jeudi 22 mars - 19 h

MÉDIATHÈQUE

Le Mois du numérique
Du mercredi 10 au samedi 27 janvier
Dans les quatre espaces de la médiathèque

Vol de nuit avec Saint-Exupéry
« Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve, une réalité. »
Du 6 au 24 février
Dans les quatre espaces de la médiathèque

+ d'infos sur saintmartindheres.fr